

Aide-mémoire «Travailler en Suisse»

Sommaire

1. Travailler en tant que physiothérapeute en Suisse.....	2
2. Reconnaissance des titres professionnels étrangers et enregistrement	2
3. Le marché de l'emploi dans physioactive, le journal spécialisé, ou en ligne	2
4. Informations supplémentaires.....	3
5. Adhérer à physioswiss	3
6. Questions.....	3

En bref:

Avant d'exercer la profession de physiothérapeute en Suisse, vous devez faire une demande de reconnaissance de votre diplôme auprès de la Croix Rouge Suisse (CRS).

1. Travailler en tant que physiothérapeute en Suisse

Vous êtes intéressé par la procédure pour trouver un **emploi de physiothérapeute en Suisse?** Nous vous recommandons de chercher une place dans une région linguistique dans laquelle vous pouvez aisément vous faire comprendre (allemand / français / italien).

2. Reconnaissance des titres professionnels étrangers et enregistrement

Avant d'exercer la profession de physiothérapeute en Suisse, vous devez faire une demande de reconnaissance de votre diplôme auprès de la Croix Rouge Suisse (CRS).

La CRS est aussi responsable de l'enregistrement de votre diplôme.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la

Croix Rouge Suisse
Département de la santé et de l'intégration
Reconnaissance des titres professionnels étrangers
Werkstrasse 18
3084 Wabern
Tél. +41 (0)58 400 44 84
(Lu-ve, 8h-12h)

<https://www.redcross.ch/fr/reconnaissance-des-titres-professionnels-etrangeurs/reconnaissance-des-titres-professionnels-10>

3. Le marché de l'emploi dans *physioactive*, le journal spécialisé, ou en ligne

Nous vous conseillons de consulter les offres d'emploi qui figurent dans le journal *Bourse de cours et de l'emploi*. Nous proposons ce journal au prix de CHF 10 (CHF 12 pour l'étranger) par numéro. Il est possible de conclure un abonnement pour CHF 129 (CHF 159 pour l'étranger), ce qui inclut un abonnement à *physioactive*. Naturellement, vous avez également la possibilité d'insérer une annonce. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur notre site Internet ou contacter directement le secrétariat de physioswiss.

Par ailleurs, vous pouvez également consulter des informations sur les places de travail disponibles via les offres d'emploi qui sont accessibles en ligne sur www.physioswiss.ch. Il vous est aussi possible de placer une annonce. Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur notre site Internet www.physioswiss.ch, dans la rubrique «Bourse de l'emploi».

4. Informations supplémentaires

Les conditions d'établissement et d'autorisation de travail en Suisse varient selon les différents cantons. Vous trouverez les informations importantes pour vous sur le site internet de l'Office fédéral des migrations:

https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/fza_schweiz-eu-efta/eu-efta_buerger_schweiz.html

Vous trouverez les adresses des différentes cliniques à l'adresse suivante:

H+ Les hôpitaux de Suisse
Lorrainestrasse 4A
3013 Berne
Tél. +41 (0)31 335 11 11
geschaefsstelle@hplus.ch
www.hplus.ch

5. Adhérer à physioswiss

Vous pourrez faire votre demande d'adhésion à physioswiss dès que votre diplôme aura été reconnu par la Croix-Rouge Suisse.

physioswiss
Secrétariat
Stadthof
Centralstrasse 8b
6210 Sursee

Tél. +41 (0)41 926 69 69
Fax +41 (0)41 926 69 99
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch

6. Questions

Le secrétariat de physioswiss est à votre disposition pour toute question au +41 (0)41 926 69 69 ou par e-mail à l'adresse info@physioswiss.ch.

Nous vous souhaitons pleine réussite dans la perspective de votre recherche d'emploi.